

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

de l'école Antoine-Girouard tenue le mardi 28 mars 2017 à 19h00

au salon du personnel de l'école Antoine-Girouard

Présences :

Madame Genevieve Bergeron, représentante du personnel de soutien  
Monsieur Jean-François Cassivi, parent membre  
Madame Brigitte Chapdelaine, représentante du personnel enseignant  
Monsieur Benoît Des Croiselles, parent membre  
Monsieur Alain F.Dussault, parent membre  
Madame Hélène Éthier, représentante du service de garde  
Madame Jocelyne Montpetit, directrice  
Madame Rachel Morrisseau, représentante du personnel enseignant  
Madame Marie-France Riopel, parent membre  
Madame Janique Taillon, présidente du CÉ, parent membre  
Madame Louise Robitaille, représentante du personnel enseignant

Absence :

## 1. Ouverture de la séance

### 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Janique Taillon, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19h10.

### 1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour

#### 1. Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

1.2 Revue et adoption de l'ordre du jour

1.3 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2017

#### 2. Suivi au procès-verbal

2.1 Campagne de fleurs

#### 3. Parole au public

#### 4. Questions diverses

#### 5. Pour consultation

#### 6. Pour adoption

#### 7. Pour approbation

7.1 Les Petits Chefs, traiteur SDG

7.2 Sorties journées pédagogiques au service de garde

7.3 Régie interne du service de garde

7.4 Sondage service aux dîneurs

7.5 Frais chargés aux parents maximum permis

7.6 Aménagement de la bibliothèque

#### 8. Pour information

8.1 Correspondance du président

8.2 Parole au représentant au comité de parents

8.3 Parole à la représentante de l'OPP

8.4 Parole à la représentante du SDG

8.5 Parole aux enseignants

#### 9. Parole à la direction

9.1 Budget

9.2 Organisation scolaire (agrandissement de l'intérieur)

#### 10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Alain F. Dussault et secondé par monsieur Benoit Des Croiselles d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 28 mars 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG-16.17.36

ADOPTÉE

### 1.3 Revue et adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2017

Il est proposé par madame Geneviève Bergeron et secondé par monsieur Jean-François

Cassivi d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 février 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG-16.17.37

ADOPTÉE

**2. Suivi au procès-verbal**

**2.1 Campagne de fleurs**

L'Univers des fines herbes (Monsieur Roy) sera le fournisseur des fines herbes encore cette année.

Madame Marie-France Riopel a contacté les Serres du Centre de Jardin Varennes comme fournisseur de la campagne des fleurs. Elle est en attente du bon de commande. Le rabais sera moins intéressant (25% ou 30 %).

La campagne aura pour thème « La campagne des pouces verts ». Celle-ci aura lieu du 3 au 18 avril inclusivement. Des courriels seront envoyés aux parents le 3, 7 et 13 avril. La distribution des commandes aura lieu le vendredi 19 mai 2017.

**3. Parole au public**

Nil

**4. Questions diverses**

Nil

**5. Pour consultation**

Nil

**6. Pour adoption**

Nil

**7. Pour approbation**

**7.1 Les Petits Chefs, traiteur SDG**

Madame Hélène Éthier, technicienne en service de garde, nous informe que «Les Petits Chefs» est le traiteur pour les repas chauds ces dernières années.

Tout va bien avec ce traiteur. Les repas sont appréciés, les portions sont bonnes et chaudes. Les coûts sont adéquats. Elle propose de conserver le contrat avec ce traiteur pour les repas chauds l'an prochain.

Il est proposé par monsieur Benoît Des Croisselles et secondé par monsieur Alain F. Dussault que le contrat avec le traiteur «Les Petits Chefs» soit reconduit l'an prochain.

AG-16.17.38

La proposition est adoptée à l'unanimité

ADOPTÉE

**7.2 Sorties journées pédagogiques au service de garde**

Madame Hélène Ethier, technicienne en service de garde, présente les journées pédagogiques pour l'année 2017-2018.

Quelques changements ont été apportés cette année concernant les dates limites pour modifier l'inscription à une journée pédagogique et elle mentionne également que 2 journées pédagogiques maison seront organisées par le personnel du service de garde.

Il est proposé par madame Marie-France Riopel et secondé par monsieur Benoît Des Croisselles l'approbation des journées pédagogiques du service de garde pour l'année 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.39

ADOPTÉE

**7.3 Régie interne du service de garde**

Les tarifs sont les mêmes que l'an dernier.

Quelques ajouts et corrections sont apportés aux règles de régie interne.  
Le service de garde fera parvenir par courriel une facture à chaque début de mois et les frais de garde sont payables sur réception de la facture.

Service des dîneurs : Modalités de paiement

Il est proposé, pour les parents qui le souhaitent, que les coûts soient divisés en 3 versements : 15 septembre 2017, 15 novembre 2017 et au plus tard le 15 janvier 2018.

Inscriptions aux journées pédagogiques.

Un délai de 3 semaines au lieu de 2 semaines avant la journée pédagogique.

Médication :

Lorsque l'enfant doit prendre une médication prescrite, les parents doivent la confier à un adulte de l'école pour qu'elle soit conservée sous clé, hors de la portée des autres enfants. Veuillez compléter le formulaire d'administration de médication qui est disponible au service de garde.

Traiteur :

Ajout de l'adresse courriel du traiteur.

Veuillez commander directement auprès du traiteur «Les Petits Chefs» : [www.lespetitschefssa.com](http://www.lespetitschefssa.com)

Il est proposé par monsieur Jean-François Cassivi et secondé par monsieur Benoît Des Croisselles d'approuver les règles de régie interne du service de garde pour l'année 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.40

ADOPTÉE

#### **7.4 Sondage service aux élèves dîneurs 2017-2018 et 2018-2019**

Afin de mieux organiser le service pour la surveillance d'un élève, dîneur régulier non inscrit au service de garde, pour les deux prochaines années scolaires, nous sollicitons la collaboration des parents en répondant à un sondage sur la tarification des services aux dîneurs de l'école.

Service bonifié à 515 \$/année ou service de base à 260 \$/année.

Tous les parents de l'école sont invités à répondre à ce sondage même s'ils ne sont pas utilisateurs de ce service, au plus tard le 7 avril 2017.

Il est proposé par monsieur Alain F. Dussault et secondé par madame Janique Taillon d'approuver l'envoi du sondage (par survey monkey) à tous les parents de l'école, pour les services des dîneurs ainsi que la tarification établie par la commission scolaire pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.41

ADOPTÉE

#### **7.5 Frais chargés aux parents maximum permis**

Le montant de 75 \$ est maintenu pour les frais chargés aux parents.

Il est proposé par madame Marie-France Riopel et secondé par madame Janique Taillon d'approuver le montant de 75 \$ pour les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.42

ADOPTÉE

**8. Pour information**

**8.1 Correspondance de la présidente**

Nil

**8.2 Parole au représentant du comité de parents**

Monsieur Jean-François Cassivi, représentant du comité de parents, nous donne un bref compte rendu de la dernière rencontre du comité de parents.

**8.3 Parole à la représentante de l'OPP**

Madame Janique Taillon mentionne qu'il y a un manque de parents bénévoles qui veulent s'impliquer dans l'organisation.

**8.4 Parole à la représentante du SDG**

L'activité «Chin-Chin» est une bonne habitude de boire de l'eau.

Cabane à sucre vendredi 31 mars.

**8.5 Parole aux enseignants**

Le comité vert prévoit une corvée de ramassage sur la cour. Recyclage des crayons feutres. Site les supers recycleurs (détails à venir).

Dictée PGL : Simon Wang, élève de 6<sup>e</sup> année à notre école, se classe parmi les 7 élèves qui se sont démarqués lors de la finale régionale de l'Est de la Montérégie le 18 mars dernier. Il accédera à la grande finale internationale le 21 mai prochain à Montréal.

**9. Parole à la direction**

**9.1 Budget**

Dépôt d'un document.

Madame Montpetit présente le budget sommaire pour l'année scolaire 2016-2017.

**9.2 Organisation scolaire (agrandissement de l'intérieur)**

Madame Montpetit, directrice, nous mentionne que pour l'an prochain nous aurons besoin d'un local de classe supplémentaire pour un groupe de 1<sup>re</sup> année. Le local que le service de garde utilisait deviendra un local de classe.

Madame Montpetit explique le réaménagement de la bibliothèque qui sera effectué par la commission scolaire :

- Ajout d'un local pour les professionnels;
- Des armoires de rangement seront ajoutées pour le matériel des services de garde;
- Des suggestions de réaménagement du laboratoire informatique seront apportées ultérieurement.

Elle demande également aux membres du conseil d'établissement un montant de 3 000\$ pour de l'ameublement et l'installation d'un centre d'écoute dans la bibliothèque.

Il est proposé par monsieur Jean-François Cassivi et secondé par madame Marie-France Riopel d'approuver le montant de 3000 \$ pour de l'ameublement et l'installation d'un centre d'écoute dans la bibliothèque.

La proposition est adoptée à l'unanimité

AG-16.17.43

ADOPTÉE

**10. Levée de la séance**

À 21h15, il est proposé par monsieur Alain F. Dussault et secondé par madame Geneviève Bergeron, la levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG.16.17.44

ADOPTÉE

La direction

La présidente

Madame Jocelyne Montpetit

Madame Janique Taillon